



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
LE 10 DÉCEMBRE 2002
(2002-2003)**

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2002 À 19 HEURES
AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MMES SYLVIE PROVOST-HUOT, LINDA ZAGRODNY-CREVIER

MM. GÉRARD BRUCHÉSI, JACQUES CARON, ANDRÉ DUGAS

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME LUCIE LONGTIN, commissaire représentante du comité de parents (secondaire)

M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du comité de parents (primaire)

AINSI QUE :

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint et directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

ET :

MM. PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières

GILLES PRESSEAUULT, secrétaire général

MADAME ALICE SAVOIE A AVISÉ DE SON ABSENCE

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,
que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel quel à savoir :

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2002

6.02 Nomination à la vice-présidence

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes : vérification

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

C.E.-02278-12-02

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT
Monsieur Pierre Gastaldy informe les membres des démarches à venir concernant la facturation pour les alarmes d'intrusion dans nos établissements. Il répond à des questions.

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2002

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02279-12-02

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2002 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02280-12-02

6.02 NOMINATION À LA VICE-PRÉSIDENTE

CONSIDÉRANT les articles 155 & 182 de la LIP indiquant que le comité exécutif nomme, parmi ses membres, le président et le vice-président;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

que Monsieur Jacques Caron soit nommé à la vice-présidence du comité exécutif pour la période du 12 novembre 2002 au 16 novembre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES : VÉRIFICATION

Monsieur Pierre Marchand présente le dossier. Il répond à une question.

La présidente explique le processus pour demander des clarifications auprès du Service des ressources financières..

La liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 5 novembre 2002 et se terminant le 2 décembre 2002 est soumise aux membres du comité exécutif pour fins de vérification.



C.E.-02281-12-02
No de résolution
ou annotation

14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE
À 19 h 17,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas, commissaire,
que la séance ordinaire du 10 décembre 2002 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Michelle Antoin

Présidente de la séance
D:\Textes\CE\2002-2003\Procès-verbaux\2002.12.10.wpd

Secrétaire général